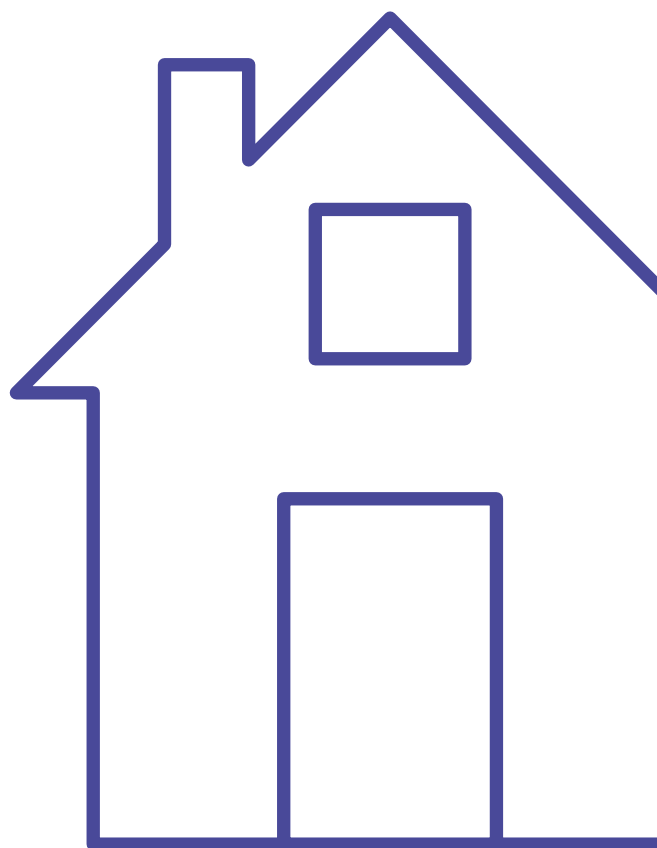


La maturité suisse

Votre école à distance

—
*Découvrez une formation flexible et
personnalisée depuis chez vous*



INSTITUT
DOMI
FORMATIONS A DISTANCE

Étudier à l'Institut-Domi

50

50 ans d'expérience

L'Institut-Domi est actif dans le domaine de la formation à distance depuis plus de 50 ans. Un de ses facteurs de pérennité réside dans sa capacité d'adaptation. De surcroît, chaque année, 95 à 100 % de nos étudiants obtiennent leur maturité.



Un suivi constant et personnalisé

Toutes les réponses et/ou remarques relatives aux devoirs sont individualisées, et faites par des professeurs spécialisés. Les mails envoyés admettent une réponse personnelle et précise. Si vous deviez avoir besoin d'un Skype, vous bénéficiez automatiquement d'un cours privé.



Des sessions de révisions gratuites

Avant chaque partiel, l'Institut-Domi propose une révision de deux semaines relative aux branches vous concernant. Ces dernières, en présentiel, ne sont pas obligatoires. Durant votre cursus, vous bénéficiez également de quatre maturités blanches par branche.



Une plateforme méthodologique

Tous nos cours sont élaborés sur notre plateforme méthodologique. Vous y trouvez la théorie, divers types d'exercices, un agenda et une vision complète de vos avancements. Grâce à ce système, la réussite de vos différents modules est claire et objective.



Un rythme de travail adapté à vos besoins

Vous organisez votre temps d'étude en fonction de vos disponibilités. Cette formation à distance peut être suivie de partout et à n'importe quel moment. Notre système modulable permet d'adapter la formation à vos besoins. Sur demande, un planning est établi avec la direction.



Compatible avec votre carrière professionnelle ou sportive

Pour réussir votre maturité seulement 25 heures de travail par semaine, réparties selon vos disponibilités, sont nécessaires. Grâce à cette configuration, ni votre carrière professionnelle ou sportive n'est impactée.

La formation

Une bonne planification et une discipline rigoureuse sont nécessaires afin de parvenir à l'objectif final : **l'obtention de la maturité suisse**.

L'examen est composé de **deux partiels organisés par la Confédération**, il est possible de passer ces examens en février et en août. Dans les annexes ci-contre, vous trouvez les différentes branches, leur répartition et notre schéma de formation.

Le SEFRI fixe les objectifs de l'examen de maturité suisse, notre programme se base selon ces directives, avec une décomposition modulaire, afin d'optimiser vos chances de succès.

Rentrées scolaires

Il y a deux rentrées annuelles, pour commencer à l'Institut-Domi : du **10 août au 30 septembre** ou du **10 janvier au 28 février**. Entre ces dates, c'est vous qui choisissez le bon moment pour commencer votre formation.

Durées possibles

La formation peut être effectuée en un, deux ou trois ans, la durée dépendant de votre situation.

En 1 an	Si vous avez déjà réussi vos premiers partiels ou que vous souhaitez repasser les deuxièmes partiels.
En 2 ans	Si vous pouvez vous impliquer 25h/semaine et possédez déjà de bonnes connaissances des langues étrangères et des mathématiques.
En 3 ans	Le cursus d'environ 20h/semaine est globalement plus accessible à tous. Cette formule vous permet d'assimiler la matière de façon plus approfondie.

Débouchés

La maturité suisse est un diplôme reconnu non seulement en Suisse, mais également à l'étranger. Il s'agit du plus haut diplôme des études secondaires. Ce titre est capital pour la suite des études. L'obtention de la maturité suisse permet un accès direct :

- à toutes les facultés universitaires en Suisse sans examen d'entrée
- Aux écoles supérieures (ES)
- Aux Hautes Ecoles Spécialisées (HES-SO, EHL, HEG, HEIG, HEP, ECAL, etc...)
- Aux universités étrangères.

Questions fréquentes

Quelles sont les conditions d'admission ?



Seul le certificat de fin de l'école obligatoire et une adresse physique en Suisse sont requis. Si vous le souhaitez, nous proposons des cours à la carte sur différentes matières afin de vous sentir à l'aise avant de débiter votre *cursus*.

Qui peut s'inscrire à l'examen de maturité ?

La seule obligation imposée par la commission suisse de maturité (CSM) est celle d'avoir 18 ans révolus lors de votre présentation au deuxième partiel. Selon votre statut (sportif d'élite/artiste, date de naissance ou autre) nous pouvons demander une dérogation.

Quelles sont les modalités de paiement ?

Quelque soit le service choisi et sans frais supplémentaire, le paiement peut s'effectuer en plusieurs fois. En optant pour un paiement unique, vous bénéficiez d'un rabais de 5 %.

Tous les détails se trouvent dans la documentation ci-jointe.

Existe-t-il des subsides ou des bourses ?

Chaque canton possède des subsides ou des bourses. L'octroi ou non de ces aides dépend de la situation de chaque candidat. Il existe également des fondations privées qui peuvent prendre en charge une partie des frais. Pour les personnes à l'AI, cette dernière peut, selon les cas, aider financièrement.



Contactez - nous

Chemin des Cèdres 3
1004 Lausanne

info@institut-domi.ch
021 652 33 23

www.institut-domi.ch

INSTITUT
DOMI
FORMATIONS A DISTANCE

« Avec l'Institut-Domi, votre futur se conjugue au présent »

Chemin des Cèdres 3
1004 Lausanne

info@institut-domi.ch
021 652 33 23

www.institut-domi.ch

INSTITUT
DOMI
FORMATIONS A DISTANCE